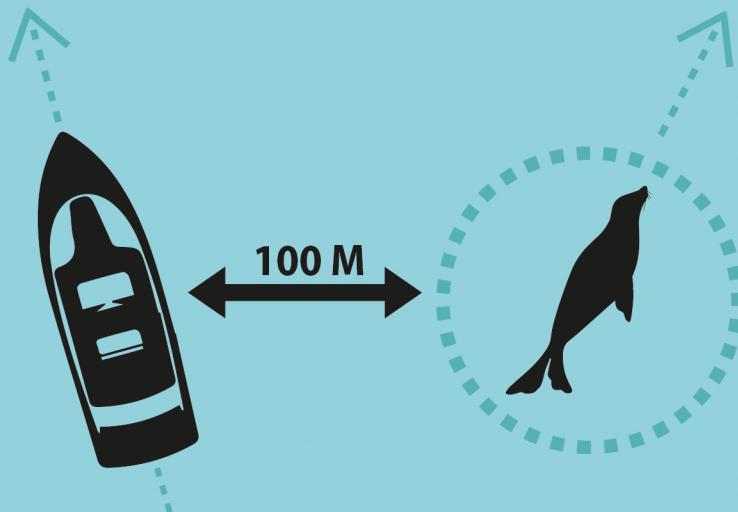


Phoques : observez-les sans déranger

Les phoques présents dans la Réserve naturelle nationale du Banc d'Arguin sont des animaux protégés au niveau national et très sensibles au dérangement.

Aidez-nous à préserver leur quiétude en respectant certaines règles :



Je maintiens une distance minimum de 100 mètres avec l'animal.

Je reste discret.

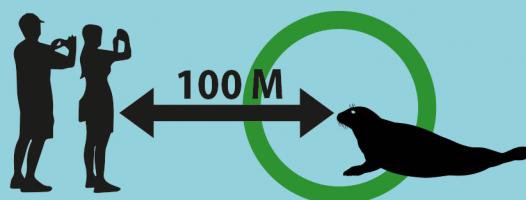
En navigation, je maintiens mon cap.

J'observe son comportement :

si le phoque lève la tête et vous regarde, il est aux aguets.

Il est alors impératif de reculer/s'éloigner.

Tout comportement entraînant la fuite et/ou la mise à l'eau des phoques **constitue une infraction et peut avoir de lourdes incidences**, notamment l'abandon du site voire la mort des individus les plus fragiles.



Réserve Naturelle
BANC D'ARGUIN

